



MUNICIPALITÉ DE
LAC-TREMBLANT-NORD

Bonjour à tous!

Merci à tous ceux qui ont répondu au sondage envoyé récemment. 76 personnes ont répondu sur 131 courriels envoyés, ce qui représente un taux de participation de 58 %.

Certains citoyens m'ont demandé de partager les résultats de notre sondage. Bien que le sondage effectué ne soit pas scientifique, il permet au conseil d'avoir une idée du point de vue des citoyens sur plusieurs enjeux de la municipalité. Merci à tous ceux et celles qui ont fourni leurs commentaires positifs, ceux-ci sont très constructifs.

Nous avons eu la chance de travailler avec un étudiant cet été, Nicolas, qui étudie en Science Politique à l'université, et qui œuvre à la préparation de nos règlements en vue de leur révision. Il s'agit d'un long processus qui nécessite de nombreuses discussions au sein du conseil, du CCU, avec notre inspecteur, etc. Même si nous avons agi le plus rapidement et efficacement possible, il ne sera probablement pas possible d'entamer le processus de changement officiel avant le mois d'octobre, ce qui signifie que les consultations publiques officielles nécessaires pour ces changements n'auraient lieu qu'en janvier, une période qui n'est pas idéale pour beaucoup de nos citoyens. Étant donné que nous désirons inclure le plus de monde possible dans le processus de consultation, le conseil a décidé de tenir une consultation publique préliminaire et non officielle le **samedi 7 Septembre** à 13 h, après sa réunion. Des détails et de la documentation plus précise vous seront fournis prochainement.

Pour ceux et celles qui ne peuvent être présents, certaines informations vous seront envoyées à l'avance et il vous sera possible d'envoyer vos commentaires par écrit, avant ou après la consultation, ainsi que tout au long du processus formel.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé au programme de compostage biologique. N'oubliez pas **QU'AUCUN SAC EN PLASTIQUE** ne peut être laissé dans les bacs bruns. S'il vous plaît utiliser du papier seulement. Si vous avez besoin d'utiliser un sac en plastique à des fins de transport, s'il vous plaît vider le contenu dans le bac brun et ensuite recyclez ou jetez le sac en plastique. Nous vous encourageons à nous faire parvenir vos commentaires par rapport à cette initiative.

Pour terminer, je tiens à vous informer que je suis en instance de litige concernant mon éligibilité à occuper le poste de mairesse. Nos avocats municipaux estiment que mon cas est très solide, que la plainte est frivole et que nous la défendrons vigoureusement. J'ai toujours travaillé de bonne foi et continuerai de le faire dans le meilleur intérêt de nos concitoyens, que j'ai très à cœur. J'encourage tous ceux et celles qui ont des questions à ce sujet à me contacter directement.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des résultats du sondage, ainsi que certains des commentaires que nous avons reçus. Je tiens encore une fois à vous remercier pour vos commentaires et pour votre participation. Mon équipe et moi avons promis plus

d'implication des citoyens de la municipalité et votre participation démontre que vous êtes intéressés par le processus.

Question 1 - Que vous soyez nouveau ou résident de longue date de notre municipalité, qu'est-ce qui rend Lac Tremblant Nord spécial ?

- 21 personnes ont répondu : le calme ou la tranquillité de son emplacement
- 38 personnes ont répondu : la nature, l'environnement ou les paysages.
- 5 personnes ont répondu : les options d'activités de plein air.
- 4 personnes ont mentionné l'accès en bateau uniquement.
- 6 personnes ont répondu : les règlements qui garantissent les grandes propriétés, les maisons à faible densité.
- 9 personnes ont mentionné leur communauté, leur histoire ou leur famille.
- 4 ont eu des commentaires divers.

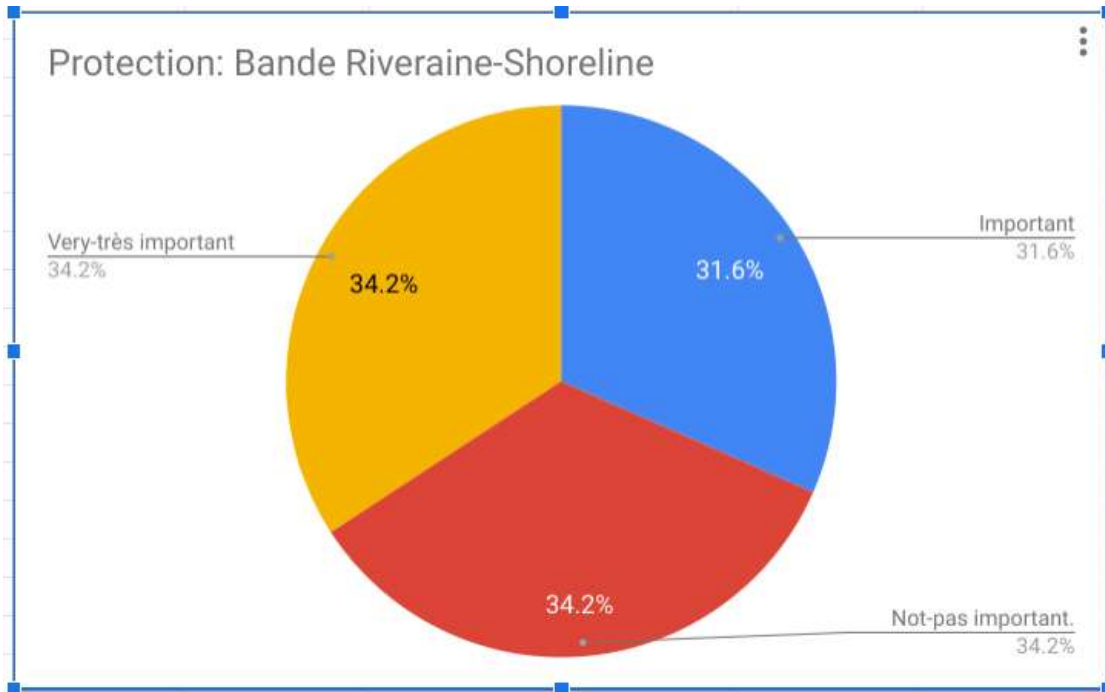
Il est à noter que certaines personnes ont fait des commentaires qui regroupent plusieurs catégories.

Question 2 - À votre avis, qu'est-ce qui est le plus important pour le bien-être futur de notre municipalité ?

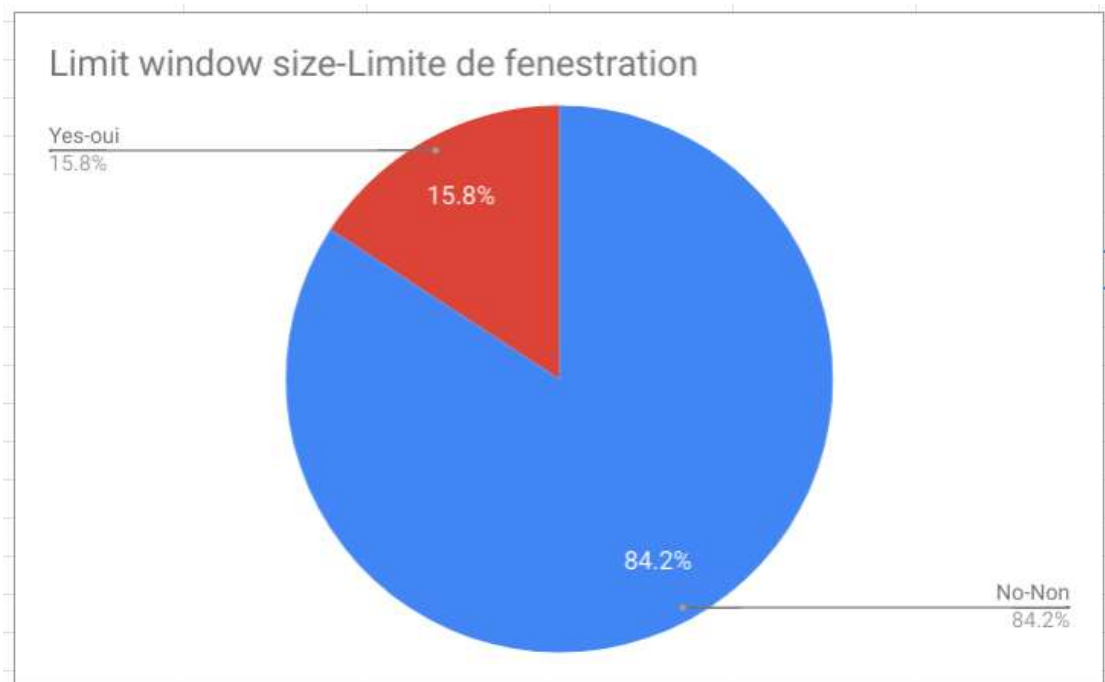
	Total:
Protection de notre environnement	48
Protéger les lacs	51
Mise à jour urbanisme	14
Services aux citoyens	6
Toutes ces réponses	1

Quelques remarques supplémentaires ont été formulées concernant : l'amélioration des services Internet, le respect de nos règlements, les maisons économes en énergie, la mise en place d'un plan d'accès pour les véhicules, la réduction des taxes, le contrôle des insectes et la limitation de la taille des bateaux polluants.

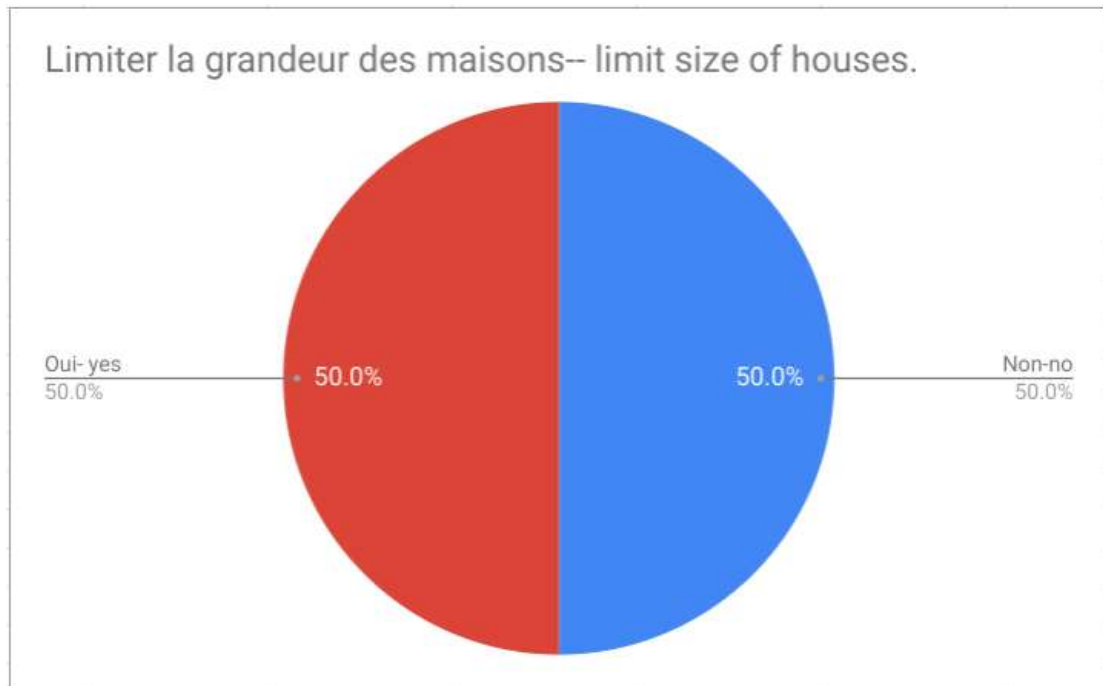
Question 3 : Alors que la zone riveraine protégée (bande riveraine), située à 15 mètres de la ligne des hautes eaux à MLTN, maintient les lacs propres et sains, elle permet également de camoufler nos chalets et de les rendre moins visibles du lac. Quel niveau d'importance accordez-vous à ce camouflage naturel ?



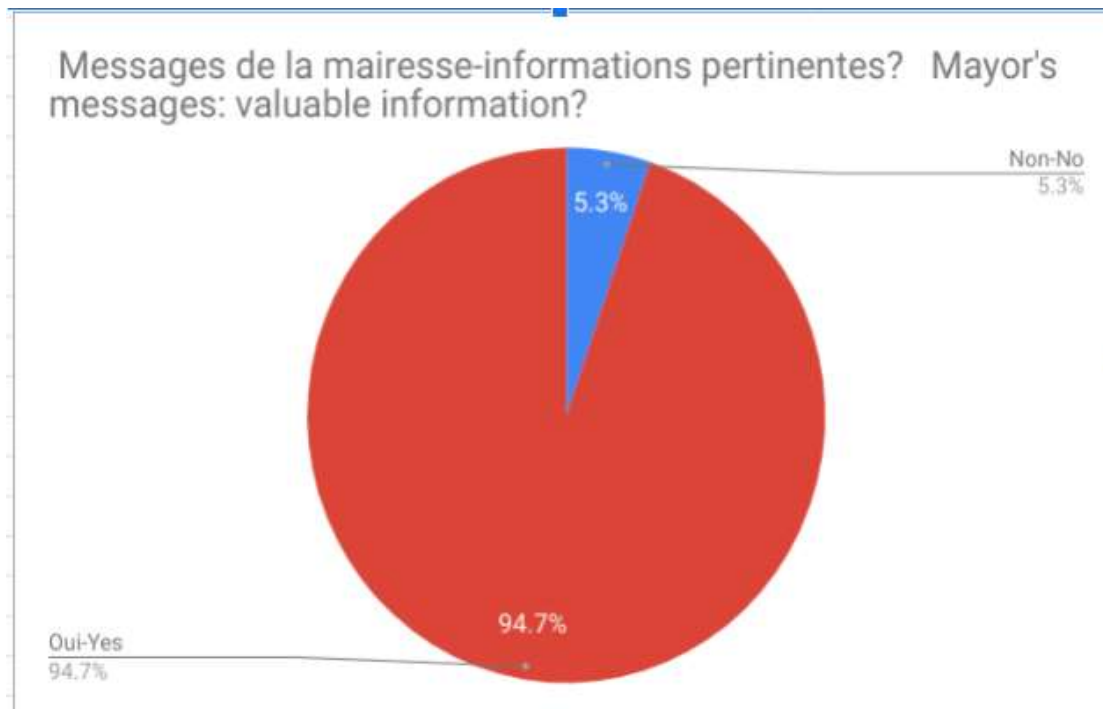
Question 4 : Est- ce que vous croyez qu'il devrait y avoir des restrictions sur la surface que les fenêtres peuvent couvrir sur les maisons de MLTN ?



Question 5 : La taille d'une maison devrait-elle être limitée ?

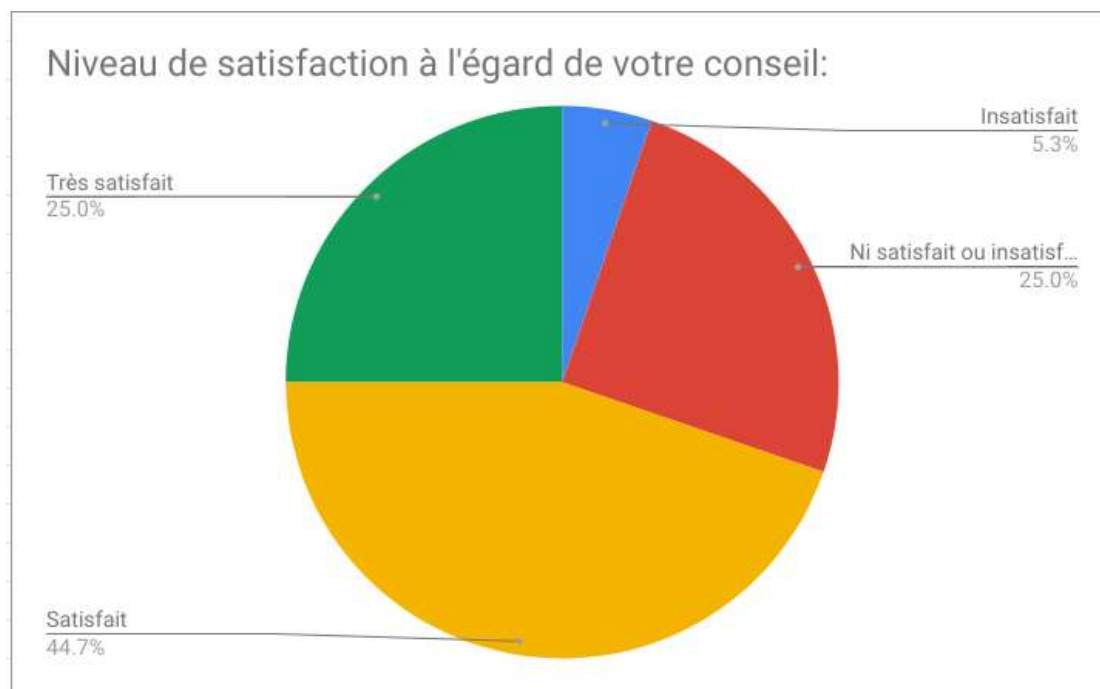


Question 6 : Kim, notre mairesse, envoie des communiqués régulièrement aux citoyens. Trouvez-vous que les informations qu'elle partage avec vous sont utiles ?



Les commentaires incluait un désir de mesures pour la réduction des impôts, un agenda plus détaillé, le fait de limiter la bureaucratie ainsi qu'une planification future plus adéquate.

Question 7: Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard du travail de votre conseil depuis les élections de novembre 2017 ?



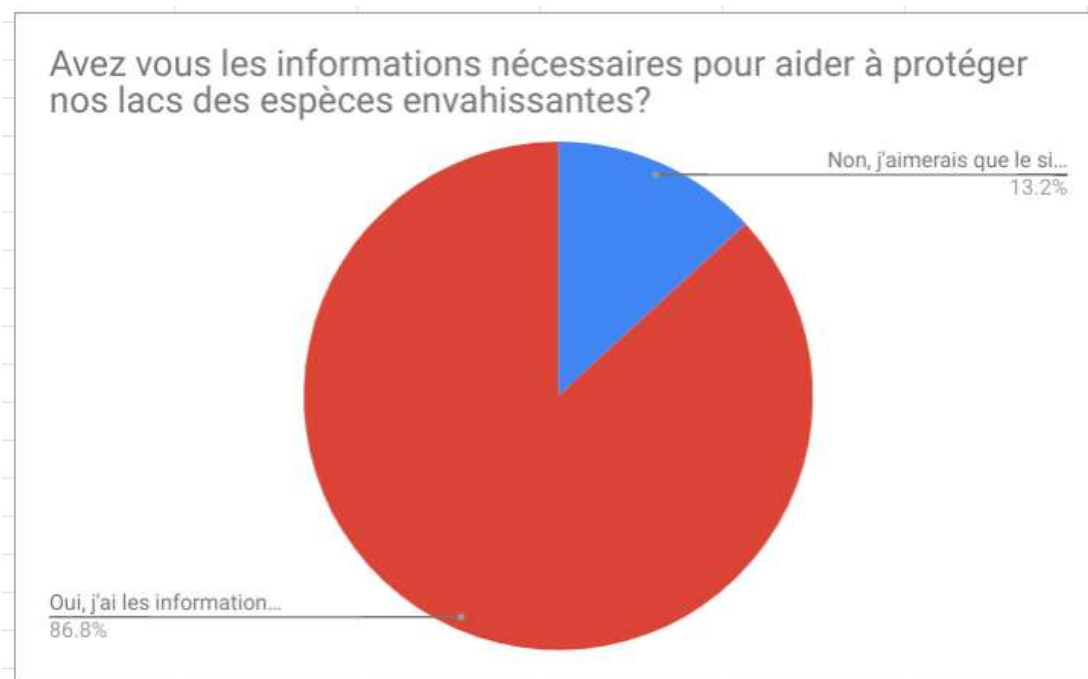
Question 8 : Avez-vous des commentaires que vous voudriez adresser à votre conseil ?

Nous avons eu une majorité de commentaires positifs. Je vous en remercie !

Les quelques suggestions que nous avons reçues incluaient :

- 8 commentaires sur les améliorations à apporter à la politique de *Dark Sky* ainsi que sur son application.
- 2 commentaires sur la nécessité de mieux contrôler les bateaux de wakeboard.
- 2 commentaires sur les hauts niveaux d'eau.
- 4 commentaires concernant la mise à jour des règlements, la plupart en faveur de maisons plus efficaces énergétiquement et la modernisation des règlements.
- 10 commentaires généraux, y compris : la réduction des impôts, assurer l'accès aux sentiers de randonnée, des problèmes avec des propriétés et des quais délabrés, améliorer l'application de nos règlements, l'impact visuel des grandes maisons, l'abattage des arbres pour la nouvelle maison du gardien de PLTN, une demande d'aide pour améliorer la qualité de notre bande riveraine, aussi pour améliorer l'entretien des routes en gravier ou de les paver.

Question 9 : Votre conseil travaille avec assiduité avec le CRE Laurentides, la MRC, la Ville de Mont-Tremblant et PLTN en ce qui concerne la protection de nos lacs contre les espèces envahissantes. Trouvez-vous que vous avez suffisamment d'informations sur ce sujet pour faire votre part et contribuer à ces efforts ?



J'ai été très heureuse de constater les nombreux commentaires formulés dans le sondage, car ceux-ci aident à comprendre quelles sont vos priorités en tant que citoyens. Voici quelques réponses que je peux vous fournir concernant certaines questions qui furent soulevées :

Niveaux d'eau

Je continue de travailler avec la Ville sur le niveau des eaux. Nous en avons discuté régulièrement et trois études ont été effectuées sur le sujet. De plus, nous avons créé un document reflétant l'opinion de notre municipalité sur ce dossier en incluant les commentaires et photos de nos citoyens sur cet enjeu. Une réunion spéciale a été convoquée, le 12 septembre, pour prendre une décision finale sur le sujet. J'ai été invitée à cette réunion et je vais y participer.

Bateaux de wakeboard

- PLTN a adopté des règlements concernant la taille maximale des bateaux de wakeboard admis à la marina, soit un maximum de 21 pieds, à moins que le bateau ne figure sur la liste des droits acquis, soit ceux qui datent d'avant 2015.
- Il reste des entrées privées à l'extrémité sud du lac, car la Ville n'a pas de règlement limitant les départs à partir de propriétés privées.
- Une fois que le bateau est à l'eau, rien ne peut être fait concernant le bateau lui-même, à moins qu'il y ait des pratiques de navigation dangereuse, de la musique trop forte ou que la navigation se fasse trop près du rivage. Je vous encourage à appeler la police dans ces cas, et si possible, de noter le numéro d'enregistrement du bateau. Au minimum, je vous encourage à faire une description du bateau fautif.

- PLTN et MLTN sont en discussion permanente sur ce problème, mais les solutions pour le moment sont limitées.

Demande de règlement

- Comme vous le savez tous, il y a eu beaucoup de changements au poste d'inspecteur municipal l'année dernière. Stéphan Perreault est désormais en place depuis plus d'un mois et il tente d'être aussi présent que possible à la fois sur les lacs et les chantiers de construction en vue de régler les problèmes existants.
- Sachez que de nombreux constats d'infraction aux règlements municipaux ont été déposés devant les tribunaux pour différentes raisons. Stéphan travaille avec diligence pour assurer le respect de nos règlements par tous les citoyens.

Protection du rivage

- L'année dernière, notre élève Elizabeth a effectué une évaluation complète du rivage sur les lacs Tremblant et Bibite et elle a inclus dans son rapport des recommandations pour l'amélioration des bandes riveraines. Le partage de ces informations avec les citoyens sera une priorité pour l'année prochaine.
- Afin d'améliorer la qualité des rivages, de plus en plus d'informations vous seront fournies. Veuillez noter qu'il s'agit à ce propos d'un règlement provincial.
- Avec votre facture d'impôt cette année, vous avez reçu une brochure à ce sujet. Notre inspecteur est très compétent en la matière et, par conséquent, toute personne souhaitant le rencontrer individuellement pour discuter de cet enjeu est invitée à contacter la municipalité.

Dark Sky

Cet élément constituera un point central de nos modifications aux règlements. De nombreuses recherches ont été effectuées sur ce qui se fait ailleurs, y compris à l'extérieur du Québec. Nous aurons plusieurs changements à vous suggérer et nous serons donc en mesure de mieux appliquer cet important règlement.

Systèmes de sentiers

Les onze (11) nouveaux lots de la Baie des Ours n'empêcheront pas l'accès aux sentiers de randonnée. La MLTN a négocié un transfert des lots situés derrière les onze (11) lots du bord du lac, afin d'en assurer la protection et de maintenir un accès aux sentiers.

Merci à tous pour votre soutien continu et je vous souhaite un bel automne.

Kim Meyer et votre conseil.